

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-sept septembre deux mil quinze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Viviane BERTOUT-BARBEY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Delphine MAUGUEN, Muriel MENIER, Daniel MOULIN, Hélène PENNEL et Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Absents excusés :

Virginie HENNEBELLE donne pouvoir à Delphine MAUGUEN

Gérard MARION donne pouvoir à Viviane BERTOUT-BARBEY

Cécile LEVEAUFRE donne pouvoir à Gilles LENFANT

Votants : 15

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Gilles LENFANT a été élu secrétaire de séance.

## **DELIBERATIONS**

### Décisions modificatives

- *Virement de crédits supplémentaires*

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

- l'approvisionnement du compte 2051 (Dépenses d'investissement) « Concessions et droits similaires » de 25 €.

- l'approvisionnement du compte 73925 (Dépenses de fonctionnement) « Fonds de péréquation des recettes fiscales communales » de 500 €.

- *Virement de compte à compte*

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

- un virement du compte 2128 (Dépenses d'investissement) « Autres agencements et aménagements de terrains » au compte 2188 (Dépenses d'investissement) « Autres immobilisations corporelles » de 5 000.00 €.

### Portage du SAGE par le GEA

En janvier 2015, le Conseil Municipal a confié la compétence du GEMAPI au GEA. A ce jour, le GEA n'est pas titulaire du portage du SAGE et ne peut transférer cette compétence au SMABI.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'extension de la compétence au GEA.

### Transfert compétence PLU au GEA

La loi ALUR précise que les communautés d'agglomération sont automatiquement compétentes en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale dès l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi ALUR, soit le 27 mars 2017, sauf si, dans les trois mois précédant le terme du délai, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter contre le transfert au GEA de la compétence en matière de PLU.

## **RENTREE SCOLAIRE**

Cette année, 76 élèves sont inscrits :

Mme CHENOT : 15 élèves 2 TPS 9 PS et 4 MS

Mme BLIN : 21 élèves 9 GS et 12 CP

Mme ORANGE : 22 élèves 6 CE1 et 16 CE2

M. VELUT : 18 élèves 3 CM1 et 15 CM2

Nous avons dû faire face à l'absence du personnel sur les 2 premières semaines, le remplacement a été assuré à la cantine par une personne extérieure. Et les adjoints sont intervenus pour aider au service du repas. Depuis la rentrée, un seul service de cantine de 12h à 13h, environ 50 enfants par jour. Afin de diminuer le bruit les chaises ont été équipées de balle de tennis et les verres et carafes sont en plastique.

## **POINT SUR LE BUDGET**

Le budget réalisé au 24/09/2015 est conforme au prévisionnel, la section de fonctionnement est équilibrée. Des recettes d'investissement sont à venir du fait de l'obtention de subventions et d'aides pour les travaux réalisés à la mare. Notre budget nous permet d'investir pour des illuminations de Noël à hauteur de 3 000.00 €

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### Matériel du comité des fêtes

Tout le matériel qui appartenait à l'ancien Comité des Fêtes a été cédé à la commune. Les tables, chaises et le barbecue pourront être prêtés aux habitants de la commune gracieusement contre remise d'un chèque de caution dont le montant pourra varier selon la quantité emprunté, avec un minimum de 200 €.

### Cursus

Nous avons reçu le dernier devis de Cursus pour les travaux de l'Eglise. Le coût des matériaux pour la commune est de 6 831.73 € et une demande de fonds de concours pourra être effectuée.

### Projet Fusion GEA/CCPN

Un projet de fusion entre le GEA et la CCPN (Communauté de Communes de la Porte Normande) est en cours. Suite à la loi « Notre », le nombre d'EPCI ou communauté de communes passera de 22 à 12 dans notre département d'ici 2017.

### Elections Régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanche 06 et 13 décembre 2015.

### Référents des commissions

Une réunion des référents des commissions communales est prévue le jeudi 08 octobre 2015 à 18h30.

### Document Unique

Depuis quelques années, le document unique est obligatoire. Le Centre de Gestion nous a proposé d'adhérer à un groupement de commandes pour la rédaction de ce document.

### 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre aura lieu au cimetière du « Bois des Mares » à 11h00 suivie d'un pot aux « Aérosters » et la remise des prix des Maisons Fleuries.

La séance est levée à 21h40.

Prochain conseil municipal le jeudi 12 novembre 2015 à 18h30